



Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution

Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages

Poursuivre les efforts sur la pollution par les matières organiques oxydables

Lutter contre la tendance à la banalisation de la qualité des milieux

### SYNTHÈSE PANORAMIQUE

Concernant les **cours d'eau**, le suivi de la qualité des eaux depuis une douzaine d'années met en évidence plusieurs situations contrastées :

- une **amélioration nette de la qualité physico-chimique** (hors toxiques) sur les **grands cours d'eau et sur une bonne partie des sous bassins**, qui témoigne des efforts importants réalisés sur la maîtrise des rejets des collectivités et des industriels ; certaines **situations critiques subsistent** cependant et demandent une attention soutenue, soit pour consolider des résultats d'actions entreprises encore fragiles, soit pour initier des actions structurantes non encore engagées.

- des **niveaux de contamination significatifs**, et parfois préoccupants, par les **nitrates** dans les secteurs soumis à de fortes pressions de pollution diffuse à dominante agricole, qui ne laissent pas apparaître d'évolution significative, ni en dégradation, ni en amélioration.

Concernant les **plans d'eau**, la situation constatée permet également de distinguer deux aspects :

- une **qualité généralement bonne des grands lacs naturels**, mais dont la nature même (temps de réaction long lié à leur volume) impose une vigilance importante pour éviter toute amorce de dégradation.

- un **état d'eutrophisation sur certaines retenues artificielles** (les très grandes restant cependant épargnées pour l'instant), dont l'effet est parfois limité à la valeur écologique du plan d'eau, mais pouvant aussi conduire à compromettre les usages du plan d'eau (production d'eau potable, loisirs aquatiques).

**Enfin, pour ce qui est de la révision des objectifs de qualité qui était l'un des chantiers du SDAGE, la Directive Européenne sur la gestion des eaux adoptée le 23 octobre 2000 amène à reconsidérer le principe même de cette révision et son positionnement par rapport à la révision même du SDAGE, couplée à l'élaboration du plan de gestion prévu pour 2009. A ce titre, l'indicateur relatif à cet objectif n'a pas été repris.**

#### AVERTISSEMENT

##### Qualité des cours d'eau

La qualité physico-chimique de l'eau, hors toxiques, (synthèse des 8 altérations du SEQ-Eau décrivant l'aptitude à la biologie), utilisée pour la présentation des résultats, a vu sa définition évoluer entre la publication du Panoramique 2000 (poids important des nitrates dans la synthèse) et celle du Panoramique 2002 où les nitrates font l'objet d'une présentation séparée.

De ce fait, la comparaison directe des deux versions du Panoramique n'est possible qu'en prenant en compte, parallèlement à la qualité physico-chimique, les résultats spécifiques aux nitrates (décrivant la qualité de l'eau vis à vis de la problématique de la production d'eau potable).

##### Qualité des plans d'eau

Cet indicateur, absent du Panoramique 2000, est basé sur un système d'évaluation provisoire dans l'attente du système national (SEQ - Plans d'eau) en cours d'élaboration.